



# SCAFA 93

CASSE AUTOMOBILE DEPUIS 1982



En route vers un monde dépollué

# SOMMAIRE

- ▶ **Présentation SCAFA 93**

# Présentation

**Au titre de Récupérateur / Démolisseur des véhicule hors d'usage. La société SCAFA 93** est implantée à La Courneuve (93) depuis 1982, et l'évolution de ce secteur d'activité nous a permis de développer et d'accroître cette société en procédant à des travaux de mise aux normes écologiques pour la protection de l'environnement.

Nous exerçons donc, notre profession selon les règles et les normes de la législation en vigueur. Nous sommes, **agréés, classés, et certifiés Qualicert**. La société emploie 7 salariés et moi-même (gérant).

Pour exercer, nous disposons d'une surface de 5000 m<sup>2</sup> qui se décompose comme suit :

- 2000 m<sup>2</sup> constitués de :
  - un magasin de pièces détachées,
  - un atelier de dépollution et de démontage,
  - une aire de vente de véhicules,
  - une aire de stockage de véhicules en attente de démontage,
- puis 3000 m<sup>2</sup> pour le stockage des mesures conservatoires.

Nos 22 années d'expérience et la taille moyenne de notre entreprise nous permettent de gérer correctement tous les services de notre établissement, depuis la prise en charge du véhicule jusqu'à son broyage...

Nous sommes un centre VHU agréée et nous mettons toute en œuvre à la réutilisation et de recyclage tels que :

- concevoir des véhicules davantage susceptibles d'être valorisés ;
- réduire l'utilisation de substances dangereuses ;
- prévoir des solutions qui facilitent le démontage ;
- promouvoir l'utilisation de matériaux recyclés et la revente de pièces de réutilisation.

Nous souhaitons mettre la réglementation des installations afin de contribué à la bonne gestion de notre Société comme par exemple :

- des emplacements imperméables avec des dispositifs de rétention affectés au démontage et entreposage des moteurs des différents véhicules ou autre pouvant contenir des graisses, huiles, etc...;
- des zones de stockage des épaves aménagées;
- des conteneurs appropriés pour le stockage des composants et des pièces des VHU;
- la récupération et le traitement avant rejet en milieu naturel des eaux;
- la traçabilité des déchets issus de la dépollution des épaves.

Les véhicules hybrides sont les 1<sup>er</sup> sur le marché. Aujourd'hui, les batteries sont majoritairement destinées au recyclage dans les filières de retraitement.

Or, ces batteries électriques peuvent avoir une seconde vie en tant que pièce de réemploi, dans l'automobile ou dans d'autres filières, telle que celle des énergies renouvelables.